

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix

Secrétariat national

BP 1572

Port-au-Prince Haïti 6110

Tel / Fax 222 78 99

justicepaixha@yahoo.com

jilap.national@forumcitoyen.org.ht

www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Lettre ouverte au Premier Ministre Gérard Latortue

La Commission Episcopale Nationale Justice et Paix vous salue respectueusement, elle salue votre Gouvernement et toutes les personnes de bonne volonté. La fin de l'année s'approche : la Fête de l'Indépendance du pays et la Fête de Noël. Pour les chrétiens, Noël, c'est la célébration de l'entente et la paix entre les personnes et les peuples, dans l'Emmanuel, Dieu fait homme parmi nous.

La fin de 2005 s'approche, une année dure pour la plupart des citoyens de ce pays. Surtout pour les pauvres qui connaissent de nombreux problèmes : les frais de école pour les enfants, les frais de santé en cas de maladie, la cherté de la vie pour tant de raisons qui échappent au pouvoir des simples gens. Le processus électoral devrait se mettre en branle avant longtemps pour mettre un terme à cette crise ... selon ce que tous souhaitent. 2006 sera donc une année importante pour l'avenir de la Nation.

Le Comité Directeur National de la Commission Justice et Paix pense effectivement que la vie du pays doit changer radicalement. **Le pays doit se réconcilier avec lui même ; les citoyens entre eux ; la peur et la méfiance devraient trouver une solution ; surtout, les classes sociales devraient se réconcilier entre elles ; il ne devrait plus y avoir d'exclusion dans le pays.** Une réconciliation vraie devrait être le résultat de la participation de tous pour construire le pays.

A la fin de cette année, plusieurs gestes simples pourraient être posés ; des gestes qui ne sont pas spéciaux parce que ce sont des gestes de justice. Cela signifie : un jour, ils devront être posés quand même, parce qu'ils touchent directement aux droits des citoyens dans ce pays. Ce sont des gestes en justice qui en même temps donnent preuve de bonne volonté et de sensibilité. **La première exigence de la charité est d'ailleurs la justice.**

Le Comité Directeur National de la Commission Justice et Paix propose à la Nation et au Gouvernement en particulier quelques gestes de bonne volonté, de justice et de charité pour aider à favoriser la paix, la réconciliation et la convivialité dans le pays, en cette fin d'année 2005.

1. En cette fin de l'an 2005, une année particulièrement dure pour les pauvres dans le pays, la Commission propose au Gouvernement de faire un effort spécial pour payer les arriérés des salaires que l'Etat est responsable de payer à de nombreuses personnes de diverses catégories sociales.
 - a. **D'abord il y a les salaires des employés de l'ancienne administration d'avant le 29 février 2004 qui ont été licenciés alors que l'Etat leur devait.** Peut être, on va répondre qu'il s'agissait d'emplois politiques. Le motif de l'enrôlement de quelqu'un est de peu d'importance quand il s'agit de lui faire justice. Dès que quelqu'un est enrôlé correctement et régulièrement, l'Etat lui doit ce qu'il mérite. Lors d'une succession de gouvernement, les anciennes obligations reviennent à la nouvelle administration au nom de la pérennité de l'Etat. C'est un devoir de justice que l'Etat réponde à ses obligations envers les citoyens. C'est une preuve de responsabilité quand un gouvernement répond à ses obligations avant son départ et ne les laisse pas pour l'administration suivante. Comment lutter contre l'impunité et la corruption si les moyens dont dispose l'Etat ne servent pas pour répondre à ses obligations envers ses citoyens ?
 - b. **Il y a les employés engagés par l'administration actuelle qui travaillent pour cette administration, et pourtant l'Etat est en dette envers eux.** Leur salaire qui à peine les permet de survivre n'est pas versé régulièrement. Nous demandons au Gouvernement de faire preuve de sens de responsabilité et de payer ces arriérés. Les fêtes de Noël et de fin d'année sont un moment pour faire justice. Nous parlons de l'Etat depuis les sections communales, passant par les communes jusqu'aux administrations centrales.
 - c. Nous passons sous silence les autres obligations de l'Etat, les nombreuses promesses faites par des membres du Gouvernement, et qui n'ont jamais trouvé une réponse satisfaisante, comme de dédommagement des sociétaires des coopératives, le dédommagement des marchandes qui ont subi des pertes lors des incendies à la capitale, et d'autres promesses toujours.
2. **En cette fin d'année, nous regardons les personnes qui sont en prison.** La célébration de l'Indépendance du pays et de la fête chrétienne de la Paix demande qu'il n'y ait personne qui souffre en prison injustement. Il y a certes des gens en prison à cause de la criminalité, du kidnapping et des actes d'insécurité ; des enquêtes doivent se faire afin de protéger la société et d'obliger les coupables à rendre compte devant la société ; des jugements doivent avoir lieu. Ceci est une exigence de la dignité humaine des victimes comme des coupables. Mais plusieurs personnes se trouvent en prison sans charges ou sans charges précises. Nous ne demandons pas une amnistie ou une faveur, mais une décision juste et correcte. S'il n'y a pas de charge, pourquoi tenir quelqu'un en prison ? La justice, comme première exigence de la charité revêt toute son importance à la veille de Noël et de la fête de l'Indépendance du pays.

De toute façon, les personnes en prison sans être condamnées jouissent toujours de la présomption d'innocence ; elles jouissent donc de leurs droits civils et politiques. Nous demandons au Gouvernement, de concert avec le CEP, de prendre les mesures nécessaires pour qu'elles puissent exercer leurs droits aux prochaines élections.

3. **Chaque citoyen a le droit de vivre dans un environnement sain et propre.** En cette fin d'année, à la veille de la célébration de l'Indépendance du pays, nous demandons au Gouvernement et spécialement au Ministère des Travaux Publics et celui de l'Environnement de faire un effort particulier pour débarrasser nos villes, la capitale et les villes de province, des montagnes de détritiques qui envahissent les espaces. Nous parlons spécialement des quartiers populaires qui littéralement étouffent sous le détritiques. Un effort renouvelé de la part des autorités ne manquera pas de déclencher de la bonne volonté chez les concitoyens. Tout le monde aime ce qui est beau, propre et bien organisé. La possibilité de vivre dans un environnement bien organisé fait parti des droits des personnes, des peuples et de la société.

Monsieur le Premier Ministre et Membres du Gouvernement, le pays souffre trop d'injustices, de discrimination, et de violence. Quelques actes concrets de la part du Gouvernement pourraient convaincre tous de sa volonté d'avancer vers la réconciliation nationale, tant attendue de tous. Nous sommes certains que vous ne laisserez pas ce moment passer sans prendre des mesures dans le sens que nous venons de vous suggérer. Pour le Comité Directeur National

P. Jean Hanssens, directeur
Port-au-Prince, 12 décembre 2005

Kopi : CEH, laprès, OPC, òganizasyon dwa moun.